



MÉMO-TRI!



À PARTIR DU 1^{ER} MARS 2022, DÉPOSEZ TOUS VOS EMBALLAGES DANS LE SAC ORANGE, UN SAC JAUNE TRANSPARENT SERA DISTRIBUÉ COURANT 2022 POUR REMPLACER LE SAC ORANGE.

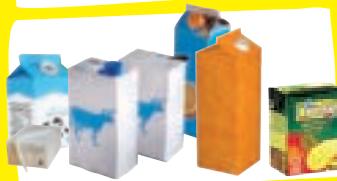
Bouteilles et flacons en plastique



Emballages en acier et en aluminium



Briques alimentaires



NOUVEAUTÉ

Barquettes, pots, gobelets et boîtes en plastique, tubes, poches et filets en plastique, capsules en plastique, sachets, blisters et films en plastique.



100% DES EMBALLAGES SE TRIENT!

DÉPOSER EN VRAC

APLATIR les bouteilles et les briques alimentaires dans le sens de la longueur.

INUTILE DE LAVER LES EMBALLAGES (bien les vider).

NE SURTOUT PAS LES EMBOÎTER.



SEULS LES EMBALLAGES SE TRIENT DANS CE SAC

LES OBJETS EN PLASTIQUE QUI NE SONT PAS DES EMBALLAGES SONT À DÉPOSER DANS LE SAC BLEU



PLUS D'INFORMATIONS sur la mise en place du SAC JAUNE TRANSPARENT vous seront communiquées DÈS LE PRINTEMPS.

DÈS LA MISE EN PLACE DES BORNES BLEUES COURANT 2022, VOUS Y DÉPOSEREZ LES PAPIERS ET PETITS EMBALLAGES EN CARTON NON SOUILLÉS.

Journaux, revues, magazines et prospectus (sans film plastique)



Catalogues et annuaires



Courriers, enveloppes et impressions



Cahiers, bloc-notes, livres et tous les autres papiers



Petits emballages cartonnés



INFO

LES BORNES BLEUES SERONT MISES EN PLACE AU SEIN DE VOTRE COMMUNE COURANT 2022.



LES GROS CARTONS SONT À DÉPOSER EN DÉCHETERIE



Géolocalisation des bornes d'apport volontaire sur www.sydeme.fr et sur [Sydeme app](#)

Sydeme - 1 rue Jacques Callot - 57600 MORSBACH - contact@sydeme.fr - www.sydeme.fr

UNE QUESTION ? Contactez-nous au

0800 400 402

Service & appel gratuits



Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie - Pôle Environnement - Zone de l'Europort - 57500 SAINT-AVOLD
Environnement@agglo-saint-avold.fr

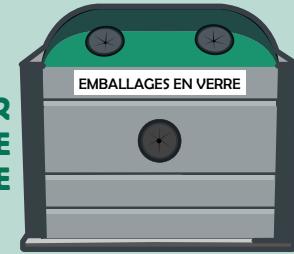
MÉMO-TRI!

BIODÉCHETS



**NE PAS DÉPOSER
D'EMBALLAGES DANS LE SAC VERT**

**NE DÉPOSER
QUE LE VERRE
D'EMBALLAGE**



RETRIEVER LES BOUCHONS ET COUVERCLES DES CONTENANTS

NE PAS DÉPOSER
**verres à boire, vaisselle cassée, porcelaine,
faïence, cristal, vases et verres spéciaux
(miroirs, vitrocéramique...)**

RÉSIDUELS



UN DOUTE SUR LA DESTINATION D'UN DÉCHET ? DÉPOSEZ-LE DANS LE SAC BLEU.

**NE PAS DÉPOSER
DE BIODÉCHETS DANS LE SAC BLEU**

DÉPOSER VOS
VÊTEMENTS ET
VOTRE LINGE DE
MAISON PROPRES
ET SECS DANS UN
SAC FERMÉ.



VOS CHAUSSURES
LIÉES PAR PAIRE
DANS UN SAC
FERMÉ.

**NE PAS DÉPOSER
DE TEXTILES HUMIDES OU SOUILLÉS**

TEXTILES



**SELON LEUR ÉTAT, LES VÊTEMENTS,
LINGE DE MAISON ET CHAUSSURES
DÉPOSÉS A UNE ADRESSE IDENTIFIÉE
SERONT REPORTÉS OU RECYCLÉS.**



Géolocalisation des bornes d'apport volontaire sur www.sydem.fr et sur  Sydem ann



PENSEZ À VOUS MUNIR DE VOTRE SYDEM'PASS



UNE QUESTION ? Contactez-nous au

0800 400 402

**Service & appel
gratuits**



Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie - Pôle Environnement - Zone de l'Europort - 57500 SAINT-AVOLD
Environnement@agglo-saint-avold.fr